



184 NELLIGAN, GATINEAU, QUÉBEC, J8T 6J9 819-568-2101
SERVICE DE GARDE, 819-568-3523 –TÉLÉCOPIE 819-568-1835

Conseil d'établissement
Le mercredi 7 novembre 2018, 18 h 30
Au local de musique

Présences

Parents	Personnel de l'école	Communauté
Fabienne Joannette	Nicole Brochu	
Anik Laflamme	Véronique Delisle	
Catherine Martel	Anne-Marie Le Blanc	
Eliane Perron	Élodie Mercier	
Sara Thibodeau	Linda Raizenne	
	Sandra Thibodeau	
	Karine Morissette	
	Nathalie Perrier	

Absences : Émilie Delisle, Kim Leduc, Lyne Maurice, Steve Kirk, Nadine Bernier

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
Mot de bienvenue

La réunion est déclarée ouverte à 18h33 et le quorum est vérifié par Madame Martel, présidente.

2. Parole au public

Il n'y a pas de parole au public ce soir, car il n'y a aucun membre du public présent.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Martel présente le projet d'ordre du jour.

Il est proposé par Madame Sara Thibodeau d'adopter l'ordre du jour.

Proposition adoptée à l'unanimité
RÉOLUTION CÉ 18 – 19 – 16

4. Procès-verbal 19 septembre 2018 et suivis

Mme Martel présente le procès-verbal.

Mme Morissette indique que le calendrier et le contenu des rencontres du Conseil ont été revus et diffusés aux membres par courriel.

Mme Morissette précise que la résolution pour la dérogation au calendrier des élèves des classes EVA-TSA a été rendue possible grâce à la consultation courriel extraordinaire.

Madame Eliane Perron fait part au conseil qu'une erreur s'est glissée dans le procès-verbal puisqu'elle était présente à la rencontre. De plus, Madame Véronique Delisle indique ne pas avoir parlé de couvertures en maternelles tel qu'indiqué au point 22 : mot du personnel professionnel. Ce commentaire sera donc enlevé du procès-verbal.

Il est proposé par Madame Véronique Delisle d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 19 septembre 2018 avec la modification au point 22.

**Proposition adoptée à l'unanimité
RÉSOLUTION CÉ 18 – 19 – 17**

5. Aménagement de la cour maternelle – suivi de projet

Mme Morissette est très fière de dire aux membres du Conseil que le projet est officiellement entre les mains du service des ressources matérielles pour la demande de subvention ministérielle. Mmes Atmani et Rolland, enseignantes du préscolaire, ont mis beaucoup de temps dans la rédaction du projet pour rendre tout cela enfin possible. Nous attendons la réponse du MEES, en mars ou avril 2019.

6. Campagne de financement 2018-2019 – suivi des profits

Mme Morissette informe les membres du CÉ qu'en date d'aujourd'hui, les profits de la campagne de financement sont de 6417 \$.

Rappel de la distribution donnée à la dernière rencontre.

1. Jeux périssables et/ou activités :	400 \$ par groupe	Total :	8 800 \$
4 groupes – préscolaire :	1600 \$		
15 groupes – primaire :	6000 \$		
3 groupes – EHDA :	1200 \$		
2. Fête foraine	4 000 \$	Total :	4 000 \$
3. Finissants (album et fête)	900 \$	Total :	900 \$
		GRAND TOTAL	13 700\$

À l'heure actuelle, nous avons encore environ 30 retardataires, un crédit pour produits retournés et une ristourne de taxes à comptabiliser. L'estimation des suivis est d'environ 2700\$.

Un parent mentionne qu'il est parfois difficile de rapporter les boîtes de chocolats à la date indiquée. Madame Morissette informe le conseil qu'il est toujours possible de prendre une entente avec la secrétaire de l'école afin de rapporter les boîtes à un autre moment.

Madame Martel indique que, selon la loi sur l'instruction publique, un don ne doit pas être lié à une condition. Il est donc interdit de demander des dons pour une campagne de financement. Toutefois, il est possible de demander des dons pour un fond à destination spéciale. Il faut cependant informer la commission scolaire des dons reçus en nature qui elle, décidera de l'attribution de ceux-ci.

La nouvelle mesure ministérielle « école inspirante » est de 12 885 \$. Cette dernière est engagée partiellement (1 306\$) pour le transport des élèves dans les activités parascolaires suivantes : athlétisme, chorale et cross-country. La balance de 11 579\$ servira à supporter les activités de la planification annuelle (voir point 7) et des activités-écoles (consultation de l'équipe enseignante à venir).

La nouvelle mesure ministérielle « sorties scolaires en milieu culturel » est décentralisée pour la première fois dans les établissements. La gestion des demandes sous le volet Culture à l'école se fera à partir de ce budget aussi. Par exemple, la sortie au Salon du livre du 3^e cycle pourra être supportée par cette mesure qui est de 4 107\$ pour notre école.

Il est proposé par Madame Élodie Mercier d'adopter les propositions pour la distribution des profits de la campagne de financement.

**Proposition adoptée à l'unanimité
RÉOLUTION CÉ 18 – 19 – 18**

7. Dépôt des activités et sorties – prévision annuelle
--

Mme Morissette dépose les tableaux synthèses par niveau ou par cycle.

Les enseignants de 6^e année devront effectuer un sondage s'ils désirent demander un montant plus élevé que 26\$ pour la sortie de fin d'année. De plus, les modalités pour l'allocation de la subvention « L'école inspirante » seront étudiées afin de vérifier si les frais de transport peuvent être couverts par celle-ci.

Il est proposé par Madame Véronique Delisle d'approuver les activités présentées, qui respectent les balises entendues au CÉ du 19 septembre dernier.

**Proposition adoptée à l'unanimité
RÉOLUTION CÉ 18 – 19 – 19**

8. Orientation pédagogique

L'école l'Oiseau Bleu est toujours un milieu très dynamique sur le plan pédagogique et cela, depuis des années. L'équipe recherche constamment de nouvelles pratiques pédagogiques pour différencier l'enseignement et répondre aux besoins grandissants et très diversifiés des élèves.

L'équipe de directions est en appui aux membres du personnel parce que leur bagage professionnel est d'abord pédagogique et centré sur le cheminement de l'élève, mais aussi parce que la recherche démontre que la direction d'école peut avoir un impact positif sur la réussite éducative des élèves en s'impliquant directement avec l'équipe sur le terrain.

Pour assurer la mise en place de conditions gagnantes à la réflexion pédagogique de l'équipe, l'école est déjà engagée dans des projets de développement continu.

- Les enseignants du préscolaire réfléchissent en équipe pour développer leur compréhension des vulnérabilités des tout-petits en considérant le développement global de l'enfant, les réalités des élèves de notre milieu ainsi que les attentes ministérielles.
- Les enseignantes de 1^{re} et de 2^e années revisitent en continu les tâches, les enseignements qu'elles présentent aux élèves en fonction des notions à privilégier au 1^{er} cycle (les notions de base à bien consolider), mais aussi des besoins très diversifiés de leurs élèves.
- Les équipes du 2^e et du 3^e cycle sont à nouveau engagées dans des communautés d'apprentissage professionnelles et dans la mise sur pied de cliniques d'apprentissage.

Les grandes lignes d'intervention : la lecture, l'écriture, la résolution de problèmes et de manière transversale, la cohésion dans l'utilisation des outils et un arrimage entre les niveaux et les cycles.

Nous sommes fières du dynamisme pédagogique à l'école l'Oiseau Bleu.

Il est proposé par Madame Sandra Thibodeau d'adopter l'orientation pédagogique de la direction.

**Proposition adoptée à l'unanimité
RÉOLUTION CÉ 18 – 19 – 20**

9. Normes et modalités

Mme Morissette présente le résumé des normes et modalités 2018-2019. Selon la position de la CSD, elle informe que depuis l'an passé, il n'y a plus d'évaluations obligatoires à la fin du 1^{er} cycle.

Mme Morissette indique qu'à partir du 20 novembre 2018, par souci environnemental, les parents ne recevront plus de copie papier du bulletin de leur enfant. Ils devront consulter les résultats sur le site : Mozaïk Parents. Un document leur sera remis afin de connaître la démarche d'inscription.

10. Contenus en orientation scolaire et professionnelle

Mme Perrier dépose un tableau synthèse de la planification 2018-2019.

Il est proposé par Madame Sandra Thibodeau d'adopter les COSP.

**Proposition adoptée à l'unanimité
RÉOLUTION CÉ 18 – 19 – 21**

11. Éducation à la sexualité

Mme Perrier donne les grandes lignes de la planification 2018-2019.

Il est proposé par Madame Fabienne Joanette d'adopter la planification proposée.

**Proposition adoptée à l'unanimité
RÉOLUTION CÉ 18 – 19 – 22**

12. Location de salles

Mme Morissette dépose le tableau des locations. Il est similaire aux années antérieures.

Il est proposé par Madame Anne-Marie LeBlanc d'adopter les locations de salles.

**Proposition adoptée à l'unanimité
RÉOLUTION CÉ 18 – 19 – 23**

13. États financiers 2017-2018

Mme Morissette présente les états financiers à titre informatif.

14. Résolution – don DOLLORAMA

Mme Morissette explique que le groupe 901 (EVA-TSA) a reçu un don de 100\$ du magasin DOLLORAMA pour l'achat de jeux et de matériel pour la classe.

Il est proposé par Mme Linda Raizenne d'adopter l'acceptation de ce don.

**Proposition adoptée à l'unanimité
RÉOLUTION CÉ 18 – 19 – 24**

15. Projets spéciaux – subventions ministérielles

Mme Morissette explique avoir déposé 2 projets d'aide financière au MEES pour les projets plaisirs d'hiver et soutien spécialisé aux familles allophones.

Il est proposé par Mme Sandra Thibodeau d'adopter l'acceptation des subventions pour les projets mentionnés.

**Proposition adoptée à l'unanimité
RÉOLUTION CÉ 18 – 19 – 25**

16. VARIA

Aucun point n'est apporté.

17. Comité de parents

Madame Martel indique que deux rencontres ont eu lieu depuis le mois de septembre. Elle mentionne que beaucoup de réajustements sont faits en ce qui concerne les frais demandés aux parents. On parle entre autres de l'abolition des frais d'inscription aux tests d'admission aux concentrations d'écoles secondaires.

Le comité de parents a discuté de la possibilité de mettre en place un « mini conseil d'établissement » pour les services de garde.

Suite à la mobilisation des parents, le nombre d'heures de conciergerie ne sera pas réduit. Toutefois, la direction générale leur a mentionné que certaines tâches, telles ramasser du vomi, font parties des tâches connexes des membres du personnel.

En ce qui concerne le catalogage des livres de bibliothèque, étant donné les changements de personnel, on parle d'un à deux ans d'attente. La possibilité d'effectuer la préparation des livres par des bénévoles sera évaluée.

Pour ce qui est de la politique « Vie saine et active », un rappel sera fait aux écoles concernant le temps de collation et le contenu de la boîte à goûter.

En ce qui concerne la sensibilisation au transport scolaire dans les écoles défavorisées, les écoles peuvent faire des demandes sur une base individuelle.

Au sujet des élèves fréquentant des classes spécialisées au primaire, aucun frais n'est exigé si un marcheur devient transporté. Si l'élève était déjà transporté dans son école de quartier, les frais seront demandés aux parents. Toutefois, pour des classes ayant des programmes éducatifs sur l'heure du midi, ce sera gratuit.

Les dons volontaires peuvent être sollicités et reçus par le CÉ (LIP art. 94). Toutefois, ces derniers ne peuvent être demandés lors de l'inscription en début d'année.

Au sujet du recours collectif, un chèque par famille sera envoyé.

Le comité de parents a eu une présentation sur une école alternative qui désire ouvrir ses portes à Gatineau. Le conseil des commissaires évalue la demande.

Les discussions se poursuivent afin de déterminer si l'école internationale demeurera à la Polyvalente le Carrefour ou sera relocalisée à l'édifice Brébeuf.

18. Mot du personnel enseignant

Madame Anne-Marie LeBlanc indique que la fin d'étape arrive à grands pas. Les élèves sont donc en période d'évaluation.

19. Mot du personnel de soutien

La représentante du personnel de soutien est absente.

20. Mot du personnel professionnel

Madame Delisle indique que le deuxième bloc d'intervention en orthopédagogie vient de débuter. Au cours de celui-ci, les élèves seront vus en sous-groupes et des ateliers seront faits dans les classes de 1^{re} année, 3^e année et dans la classe multiniveau.

21. Mot du commissaire

Le commissaire est absent.

22. Mot de la direction

Madame Morissette présente brièvement son parcours professionnel.

23. Mot de la présidence

Madame Martel présente les informations concernant l'OPP. La danse s'est très bien déroulée. 98 élèves ont participé à la première danse et 85 élèves à la deuxième. Le coût d'entrée était de 3\$. Le revenu total est donc de 549\$. Des bonbons et des chips ont été vendus.

En ce qui concerne l'activité plaisirs d'hiver, l'OPP demeure flexible sur la date. La date du 14 février sera soumise à l'OPP pour considération.

24. Coup de cœur

Les membres du conseil désirent souligner les initiatives du Conseil étudiant.

25. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21h12 par Mme Martel.